

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 août 2026

Sérignac, Lot, Occitanie

Auteur : Frédéric Fauchié

1 absente : Nelly Rouquié

1. Cantine de l'école de Sérignac

L'espace restauration de la cantine a été repeint en juillet (Cécile Izard, Laurette Forel). Budget peinture 230€.

Le plafond a été insonorisé par Ademir Platrerie (dépose/pose des isolants).

Total travaux insonorisation : 6 131.10€ TTC

Pour des raisons pratiques, les réserves des produits d'entretien et alimentaires ont été permutées.

Prochaines étapes : réfection de la peinture de la plonge, assainissement des espaces de stockage du matériel de cuisson.

Des devis pour une pompe à chaleur réversible ont été demandés / à coupler pour un meilleur rendement avec la chaudière au gasoil, qui devrait être conservée. (Une demande de devis de pompes à chaleur a également été faite pour deux logements appartenant à la commune.)

2. Eglises de Sérignac et de Ferrières

La commune est responsable de ces édifices ; les deux nécessitent des travaux (restaurations, sécurisation), qui ne peuvent plus être retardés. Tout sera mis en œuvre pour minimiser l'impact financier de ces interventions indispensables. Cécile Izard, Laurette Forel, Christine Gillard et Frédéric Fauchié constituent la Commission Patrimoine.

Principaux travaux à mettre en œuvre :

- Eglise inscrite de Sérignac (avec mobilier classé) : toiture, évacuations des eaux, contreforts, portail.
- Eglise de Ferrières : évacuations des eaux, porte de la sacristie.

La commune se chargera de solliciter les financements de la DRAC Occitanie (ministère de la Culture) et des autres organismes locaux, départementaux et régionaux. Seule l'église de Sérignac est éligible aux aides de la DRAC.

L'association Duo de Volutes se chargera de solliciter les Fondations publiques et privées et les fonds européens. Une convention entre la Mairie et Duo de Volutes devra être signée à cet effet. Des animations / manifestations culturelles seront organisées afin de faire vivre ces lieux et récolter des fonds. Pour les

donateurs (particuliers, entreprises), le détail des exonérations fiscales sera partagé ultérieurement.

Des devis sont en cours pour les deux églises et un rendez-vous avec un architecte du patrimoine a été positionné le 21.08.

Un calendrier prévisionnel sera proposé à la rentrée.

3. Projet de territoire

Dans ce projet, Sérignac est associé aux autres communes du plateau : Floressas, Mauroux, Lacapelle-Cabanac. Des groupes de travail par sujet d'intérêt commun seront formés. Mme Izard a positionné une réunion préparatoire sur ce sujet le 21.08.

4. Logo de Sérignac

Divers projets de logo ont été présentés afin de mieux incarner notre village. Les recommandations qui ont été dégagées sont : lisibilité, utilisation d'éléments graphiques et textes propres à « notre » Sérignac, mention du département. Eviter cependant de trop surcharger afin de conserver un maximum de lisibilité. Cécile Izard en fera la synthèse.

5. Approbation du rapport annuel prix de l'eau et qualité des services du Syndicat des Eaux de la Lémance pour l'année 2025

Christine Gillard aurait souhaité une synthèse qualitative dans ce document très chiffré.

Bilan approuvé à l'unanimité.

Quelques informations : tensions dans la distribution des eaux cet été due à la succession de canicules, indolores pour les usagers ; gain de 10% de rendement en 2025 : moins de fuites ; gros travaux à prévoir sur le château d'eau de Montayral (qui sera temporairement déconnecté du réseau), puis sur la route reliant Montayral à Mauroux. Ultérieurement, les châteaux d'eau de Bourlens et Sérignac devront être rénovés.

6. Temps de travail agent

Afin de mieux guider notre employé communal (à temps partiel) dans la gestion de ses tâches et priorités, un emploi du temps saisonnalisé sera établi. Cela permettra de vérifier l'adéquation ou le besoin d'ajustement entre les heures de travail actuelles et les heures requises. Notre agent sera invité à en discuter à l'occasion d'un rendez-vous. Cécile Izard fait un appel pour qu'un(e) volontaire se charge de cela. Laurette Forel a répondu positivement.

7. Adhésion à la Banque Alimentaire

Les plus précaires d'entre nous (2 à 3 personnes) ont besoin de colis alimentaires ; à cet effet, la municipalité a décidé d'octroyer 200€ à la Banque Alimentaire. Colis livrés mensuellement et essentiellement constitués de produits secs.

8. Points Divers

- Correspondant Défense et Armées. Cécile Izard s'est proposée. Cela s'inscrit dans le prolongement des commémorations des Armistices.
- Décision d'abattage d'un arbre mort se trouvant sur le terrain communal devant le presbytère de Ferrières (action Bernard Serres)
- Prévention des incendies : décision d'écrire au Syndicat d'Electrification du 46 afin de vérifier certains fils électriques, notamment dans le secteur de Ferrières.
- Déformations et affaissements de la chaussée sur la route de Ferrières : décision de courrier au Président du Conseil Départemental. Il est à noter que le projet de réaménagement des agencements routiers devant la mairie sera redimensionné.